

Année de révision : 2018

Titre du projet : Projet de relèvement post catastrophe

Partenaire de réalisation : PNUD

Numéro du projet : 00099905

Date de début : Novembre 2016 **Date de fin :** 31 Décembre 2019 **Date de réunion du PAC :** 3 octobre 2017

Brève description du projet

Le projet de relèvement post-catastrophe vise à soutenir le relèvement à long terme, la résilience aux chocs futurs et le développement durable tout en répondant aux besoins immédiats dans les régions touchées par les catastrophes naturelles. Afin d'atteindre les résultats attendus, le projet devra renforcer la gouvernance en privilégiant les capacités nationales et locales en matière de planification, de coordination et de mise en œuvre liées aux efforts de relèvement. Le projet portera également sur la restauration des moyens de subsistance par différents moyens : mesures d'urgence en faveur de l'emploi dans la gestion des déchets organiques et des débris, réhabilitation des infrastructures communautaires, des mesures pour réduire le risque de criminalité dans les zones sensibles ciblées par le projet pour créer un environnement de vie plus sûr et autres initiatives menées par la communauté ; formations pour la diversification des moyens d'existence ; et génération des revenus issus de l'agriculture et d'autres chaînes productives à court, moyen et long terme.

Cette initiative financée par le Governance for Inclusive and Peaceful Societies /Conflict Prevention Funding-window contribue au Produit 3 du Projet de Relèvement Post Catastrophe et vise à favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en tant qu'objectifs clés pour « reconstruire en mieux » en Haïti. Dans le cadre de cette initiative, le projet a pour objectif spécifique de contribuer à la stabilité des quartiers marginalisés post- cyclone en créant des opportunités économiques pour les jeunes et les femmes vulnérables à la violence dans les communes de Jérémie, Roseaux et Dame Marie (département de la Grand'Anse) à travers :

1. La réduction du risque de violence dans les quartiers plus sensibles des communes impliquées à travers l'achat des lampadaires solaires et l'amélioration du système de réponse à niveau territorial pour les victimes de violence
2. L'appui aux micro-entrepreneurs, en particulier les femmes et jeunes qui ont été traumatisés par la catastrophe ou la violence, pour développer ou renforcer leurs activités économiques et leurs moyens de subsistance
3. L'appui adapté et personnalisé aux femmes ou de jeunes touchés par des traumatismes causés par la crise et la violence

Effet contribuant au projet (PNUAD/DPP, DPR ou DPM) : Effet 3 - Les institutions nationales, régionales et locales ainsi que la société civile améliorent la gestion des zones rurales et urbaines, de l'agriculture et de l'environnement, et des mécanismes de prévention et de réduction des risques afin de renforcer la résilience de la population face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. Produit(s) escompté(s) : Produit 3.1 du descriptif de programme de pays - Les acteurs nationaux disposent des connaissances, des capacités et des outils nécessaires pour améliorer la gestion des ressources naturelles ainsi que la réduction et la gestion des risques.	Total des ressources nécessaires :	\$13 638,65
	Total des ressources allouées :	Governance for Inclusive and Peaceful Societies /Conflict Prevention sub-window – Financement du PNUD
	En nature :	

Lu et approuvé par (signatures)¹:

Programme des Nations Unies pour le développement

Yvonne HELLE
Directrice Principale

M. Thérèse

Date : 3 avril 2018

PA

¹ NB : Veuillez ajuster les signatures si nécessaire

I. RESULTS FRAMEWORK²

Effet visé, comme indiqué dans le Cadre de ressources et de résultats du programme national [ou mondial/régional] / PNUAD : Effet 3 du Descriptif de programme de pays : Les institutions nationales, régionales et locales ainsi que la société civile améliorent la gestion des zones rurales et urbaines, de l'agriculture et de l'environnement, et des mécanismes de prévention et de réduction des risques afin de renforcer la résilience de la population face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques.											
Indicateurs d'effets, comme spécifiés dans le Cadre de ressources et de résultats du programme national [ou mondial/régional], comprenant les baselines et cibles :											
Produit 3.1 indicatif du Descriptif de programme de pays : Les acteurs nationaux disposent des connaissances, des capacités et des outils nécessaires pour améliorer la gestion des ressources naturelles ainsi que la réduction et la gestion des risques.											
Produits(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD : 5.5 Cadres politiques et mécanismes institutionnels mis en place aux niveaux nationaux et sous nationaux pour la gestion pacifique des conflits et des tensions émergentes et récurrentes											
Titre du projet et numéro du projet dans ATLAS : Projet de relèvement post catastrophe (PID 00099905)											
PRODUITS ATTENDUS	INDICATEURS DE PRODUIT ³	BASELINE		CIBLES (par fréquence de collecte des données)					MÉTHODES ET RISQUES LIÉS À LA COLLECTE DES DONNÉES		
		SOURCE DES DONNÉES	Valeur	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4		Année ...	FINALE
<p>Les moyens d'existence durables et la protection de l'environnement sont favorisés, améliorant la résilience des communautés, et en particulier des femmes et d'autres groupes défavorisés, aux risques liés à l'économie, au climat et aux catastrophes</p> <p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ligne de base - Evaluation finales basée sur les indicateurs initiaux 	Activité 3.2.1 Soutenir les micro entrepreneurs, et en particulier les femmes et celles touchées par des traumatismes causés par la crise et la violence, afin de développer et renforcer leur activité économique ainsi que leurs moyens de subsistance	Rapports et photos	0	2018	0	4	4	4	4	4	Visites d'observation, rapport de visites
	Nombre de lampadaires solaires installés dans les zones à risque identifiés par les femmes et les jeunes afin de créer un environnement sécurisé et réduire la violence dans les communautés sensibles	Rapports d'activités	40	2018	40	0	40	40	40	40	40
	Nombre de femmes ou de jeunes touchés par des traumatismes causés par la crise et la violence ayant reçu un appui adapté et personnalisé dans le cadre du projet	Rapports d'activités	40	2018	40	0	40	40	40	40	Rapports d'activités
	Nombre de microentrepreneurs, en particulier les femmes et les personnes touchées par les traumatismes causés par la crise et la violence soutenus pour développer et renforcer leur activité économique et leurs moyens de subsistance	Rapports d'activités	40	2018	40	0	40	40	40	40	Rapports d'activités

2 UNDP publishes its project information (indicators, baselines, targets and results) to meet the International Aid Transparency Initiative (IATI) standards. Make sure that indicators are S.M.A.R.T. (Specific, Measurable, Attainable, Relevant and Time-bound), provide accurate baselines and targets underpinned by reliable evidence and data, and avoid acronyms so that external audience clearly understand the results of the project.

3 Il est recommandé que les projets utilisent les indicateurs de produit issus de l'IRRF du Plan stratégique, le cas échéant, en plus des indicateurs liés aux résultats spécifiques aux projets. Les indicateurs doivent être ventilés par ou pour d'autres groupes cibles, le cas échéant.

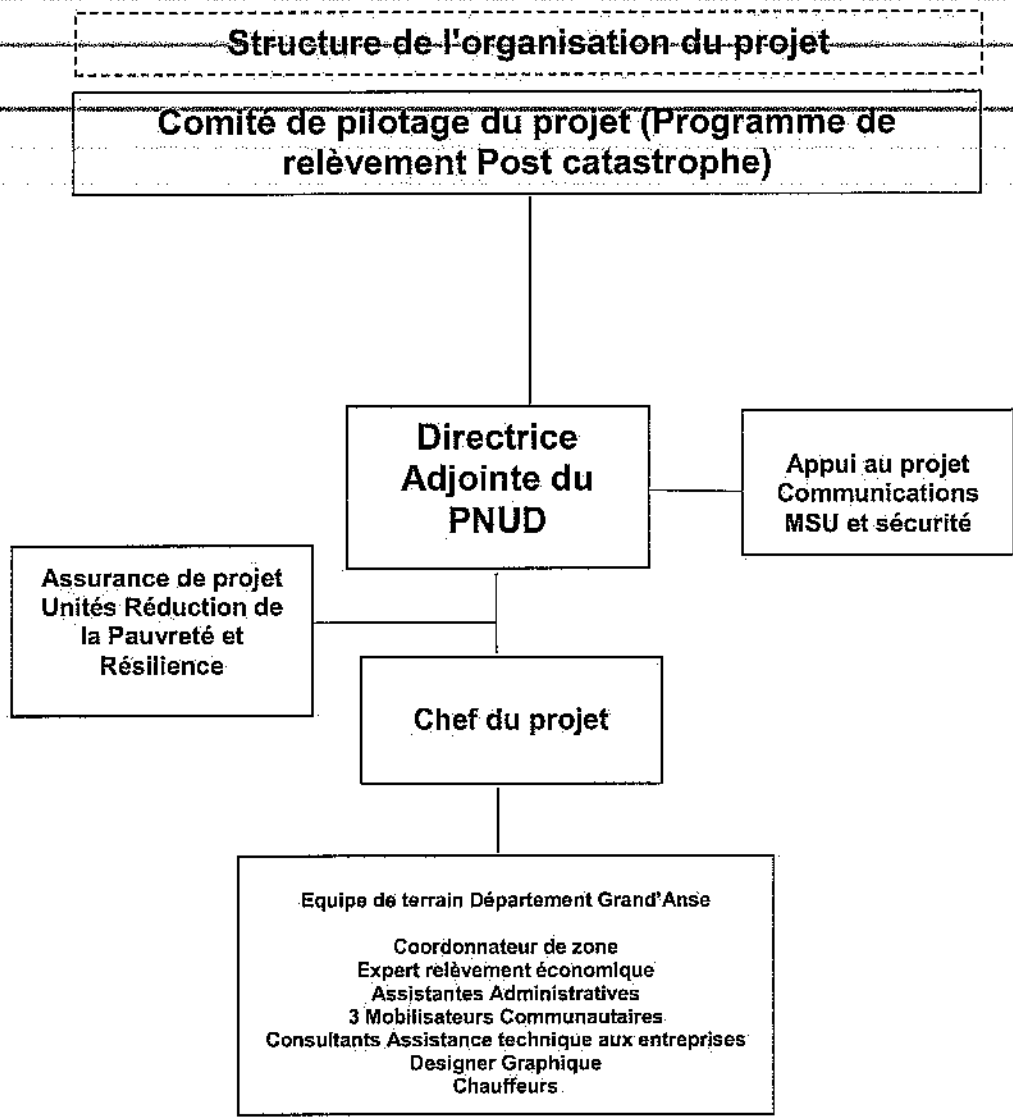
PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL 45

EXPECTED OUTPUTS	PLANNED ACTIVITIES	Planned Budget by Year		UNDP Budget accounts	Budget Description	Funding Window Amount USD	UNDP Contribution Amount (US\$)
		Y1	Y2				
	Activité 3.2.1. Soutenir les micro entrepreneurs, et en particulier les femmes et celles touchées par des traumatismes causés par la crise et la violence, afin de développer et renforcer leur activité économique ainsi que leurs moyens de subsistance						
	1. Recensement de 60 microentreprises dans les Communes de Dame Marie, Jérémie et Roseaux pour identifier les microentreprises fortement touchées par l'ouragan, en priorisant celle gérées par des femmes ou des jeunes.			Complétées			
	a. Elaboration des critères de sélection des micro entrepreneurs/es en coordination avec les partenaires	X		Complétées			
	b. Elaboration du questionnaire pour le recensement			Complétées			
	c. Identification des bénéficiaires			Complétées			
	Subtotal 1						
	2. Assistance technique intégrale et personnalisée à 50 micro entrepreneurs dans les Communes prioritaires avec la mise en œuvre de la méthodologie internationale du « Programme Ann Ale » pour le relèvement de ses activités en appliquant le principe « Build back better »						
	a. Adaptation de la méthodologie internationale du "Programme Ann Ale" pour l'assistance technique intégrale aux microentreprises			Complétées			
	b. Formation des consultants et de l'équipe du projet sur la méthodologie			Complétées			
	c. Recrutement de 3 consultants certifiés par le PNUD pour l'assistance technique intégrale in situ aux micro entreprises	X		Complétées			
	d. Atelier d'innovation des produits avec un artisan international pour la réutilisation du bois pour la fabrication des pièces d'artisanat			Complétées			
	e. Etude de débris ligneux pour la création des nouveaux moyens de subsistance			Complétées			
	Subtotal 2						
	3. Renforcement de la compétitivité de chaque entreprise grâce à la création d'une ligne graphique qui les caractérise dans le marché locale et national						
	a. Elaboration d'un logo et d'une image commerciale pour chaque entreprise en conduisant un processus participatif			Complétées			
	b. Elaboration des applications graphiques (écriteau, uniformes de travail, banner, etc.) pour favoriser le positionnement de l'entreprise dans le marché et augmenter sa compétitivité	X		Complétées			
	c. Livraison aux microentreprises du matériel graphique élaboré			Complétées			
	Subtotal 3						
	4. À travers un mécanisme participatif et selon les nécessités identifiées dans le diagnostic et dans le plan d'amélioration, livraison d'équipement pour maximiser les résultats de l'assistance technique intégrale						
	2.3.1. Basé sur le diagnostic et le plan d'amélioration, définition de l'équipement à acheter pour chaque entreprise (Grant de relèvement)			Complétées			
	2.3.2. Livraison aux entreprises du matériel acheté	X		72105	Equipment	\$ 1 339,48	
	2.3.3. Elaboration du matériel de communication (notes, photos, vidéos)			Complétées			
	Subtotal 4					\$ 1 339,48	\$-00
	5. Achat de lampadaires solaires dans le quartier de Sainte Hélène, Commune de Jérémie, pour réduire les risques de violence						
	a. Achat à niveau local de 5 lampadaires solaires à installer dans le quartier de Sainte Hélène, commune de Jérémie pour réduire le risque de violence	X		72105	Equipment	\$ 6 152,00	\$-00
	Subtotal 5					\$ 6 152,00	\$-00
	6. Cartographie des acteurs impliqués dans la réponse après un évènement de crise ou de violence						

4 Les définitions et classifications des coûts pour que les coûts relatifs au programme et à l'efficacité du développement soient prélevés sur le projet sont établies dans la décision DP/2010/32 du Conseil exécutif.

5 Les changements apportés au budget d'un projet qui affectent la portée (produits), la date de finalisation, ou les coûts estimés totaux du projet nécessitent une révision budgétaire formelle qui doit être signée par le comité de pilotage du projet. Dans les autres cas, seul le directeur de programme du PNUD peut signer la modification, à condition que les autres signataires n'y opposent aucune objection. Cette procédure peut être appliquée, par exemple, lorsque le but de la modification consiste uniquement à rééquilibrer les activités entre les années.

	a. Recrutement d'une association locale des femmes (SOFA) avec bonne expérience en appui aux femmes victime de violence	X	72600	Recrutement Association Locale des Femmes	\$ 5 000,00	\$-00
	Subtotal 6				\$ 5 000,00	\$-00
GENERAL SUBTOTAL					\$ 12 451,48	\$-00
	GENERAL OPERATING EXPENSES (GOE)				\$ 254,92	
	FRAIS DE GESTION				\$ 892,75	
GENERAL TOTAL					\$13 638,65	\$-00



Structure de gestion : Comité de pilotage

Le projet recevra des orientations stratégiques d'un Comité de pilotage. Celui-ci prendra en charge la surveillance du projet ainsi que la responsabilité de fournir des conseils stratégiques de haut niveau pour que le projet vise à atteindre ses objectifs déclarés tout au long de son cycle de vie, en fournissant des produits de qualité qui contribueront à des effets de niveau supérieur. Le Comité de pilotage prend des décisions de gestion relatives à un projet à la demande du Chef de projet lorsque des conseils s'avèrent nécessaires ou que les tolérances du projet ont été dépassées.

Sur la base du plan de travail annuel approuvé, le Comité de pilotage examine et approuve les plans d'étape du projet et autorise tout écart majeur par rapport aux plans d'étape convenus. Le Comité de pilotage est l'autorité qui décide de l'achèvement de chaque plan d'étape et qui autorise le début du plan de la prochaine étape. Il garantit que les ressources requises soient mobilisées, arbitre les éventuels conflits et négocie une solution à tout problème susceptible de survenir entre le projet et les organismes externes.

Afin d'assurer la responsabilité ultime du PNUD pour les résultats du projet, les décisions du Comité de pilotage seront établies conformément aux normes qui assureront la gestion des résultats obtenus en matière de développement, le meilleur rapport qualité-prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence internationale efficace. Dans le cas où un consensus ne peut être atteint au sein du Comité de pilotage, la décision finale incombe au PNUD.

Les membres du Comité de pilotage sont identifiés dans le schéma ci-dessus. Le Comité de pilotage comporte quatre rôles distincts :

- **Direction exécutive** : entité assumant la propriété du projet qui préside le groupe. Pour ce projet, le bureau de pays du PNUD en Haïti assumera ce rôle.
- **Partenaires de développement/Fournisseur principal** : individu ou groupe représentant les intérêts des parties qui financent des projets spécifiques de partage des coûts et/ou fournissent une expertise technique pour le projet. La principale fonction du Comité est de prodiguer des conseils sur la faisabilité technique du projet. Les donateurs qui financent le projet assumeront ce rôle.
- **Représentant des bénéficiaires** : individu ou groupe d'individus représentant les intérêts de ceux qui bénéficieront en dernier ressort du projet. La principale fonction au sein du Comité consiste à assurer la réalisation des résultats du projet du point de vue des bénéficiaires du projet. Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe siègera au Comité de pilotage à ce titre.
- **Assurance de projet** : ce rôle incombe à chacun des membres du Comité de pilotage mais peut toutefois être délégué. Le rôle d'assurance de projet exécute les fonctions de surveillance et de suivi du projet en toute objectivité et liberté d'esprit, indépendamment du chef de projet, en s'assurant que les étapes appropriées de la gestion de projet sont traitées et complétées. Le bureau du PNUD en Haïti ou son mandataire s'acquittera du contrôle de l'assurance qualité. Les unités du PNUD au sein du Centre régional du PNUD peuvent être invitées à fournir une assistance technique, un avis consultatif sur les politiques ou un appui opérationnel.

Le Comité de pilotage se réunira chaque année pour examiner les progrès réalisés au titre du projet, approuver les plans de travail annuels et traiter toute question qu'il jugera importante.

a. Équipe de gestion de projet

Ce projet sera réalisé par le PNUD en Haïti dans le cadre de la modalité de mise en œuvre directe du PNUD. Le PNUD en Haïti sera responsable de la *gestion globale* du projet et des équipes. Le PNUD en Haïti sera l'entité responsable et redevable de la gestion quotidienne du projet, y compris le suivi et l'évaluation des interventions au titre du projet, la réalisation des produits du projet et l'utilisation efficace des ressources.

Les fonds alloués au projet seront versés au compte du projet et répartis entre les identifiants de produits dans ATLAS selon le plan de travail pluriannuel. Des fonds seront mis à la disposition du bureau de pays qui est responsable des décaissements financiers et de la fourniture d'un soutien administratif et opérationnel pour la mise en œuvre du projet. S'appuyant sur le personnel de projet et les experts techniques qui y sont associés, le PNUD en Haïti facilitera la liaison avec les principaux acteurs du Gouvernement et assurera le lien avec d'autres projets nationaux ou de relèvement dans

la zone touchée afin de maximiser l'impact des interventions et de garantir la viabilité à long terme des résultats (voir l'annexe ci-jointe).

La dotation en personnel comprendra dans un premier temps un Chef de projet, un associé au projet, un spécialiste du suivi, un responsable de la communication et un spécialiste en égalité des sexes. Au cours de la mise en œuvre du projet, et en fonction de la mobilisation des ressources, le PNUD pourra recruter des spécialistes en matière de gouvernance, d'activités de relèvement, de gestion des risques et désastres, de récupération économique et de protection de l'environnement, sur la durée du projet ou de manière ponctuelle en fonction des besoins. La capacité en matière d'égalité des sexes devrait être assurée, au-delà du spécialiste en égalité des sexes, par tout le personnel du projet et les procédures de recrutement devraient inclure la prise en compte des compétences nécessaires en matière de genre. Le personnel de projet sera basé à Port-au-Prince ou directement dans les régions affectées en fonction des besoins.

DESCRIPTION DES POSITIONS CLES DU PROJET

Chef de projet : Le PNUD nommera un chef de projet à temps plein basé au PNUD en Haïti pour administrer la mise en œuvre quotidienne du projet. Le Chef de projet fera rapport au Directeur de pays adjoint du PNUD, qui assurera la coordination avec les équipes existantes du programme, le Comité de projet, la direction du PNUD en Haïti, les acteurs du Gouvernement national, d'autres institutions des Nations Unies et les donateurs.

La responsabilité principale du Chef de projet est de s'assurer que le projet produit les résultats spécifiés dans le document de projet selon les normes de qualité requises et les contraintes de temps et de coût exigées. Une des tâches importantes du chef de projet sera de travailler en étroite collaboration avec l'équipe de projet, le personnel technique et les consultants à court terme en vue de déterminer la meilleure façon d'utiliser les fonds du projet pour obtenir un impact maximal. Ces parties seront directement responsables devant le PNUD en Haïti conformément aux conditions de l'accord ou du contrat devant être établi à cet effet. Les parties responsables seront identifiées, évaluées et sélectionnées selon les termes du mandat, en fonction de leur expérience, leur expertise et leurs capacités dans les domaines essentiels couverts par le projet. De plus, des ONG, des OCB ou des entreprises du secteur privé seront dans certains cas impliquées. Ces entités seront choisies sur la base d'un processus de passation de marchés stratégique et concurrentiel entrepris par le PNUD en Haïti.

Le Chef de projet élaborera le plan de travail annuel, examinera les rapports trimestriels, annuels et finaux ainsi que les révisions de projet et demandera le transfert des fonds des donateurs pour approbation par le PNUD en Haïti. À la fin du projet, le chef de projet élaborera une proposition de transfert des biens acquis en collaboration avec les ressources du projet.

Il/elle sera responsable de la supervision technique d'ensemble, de la gestion, de la mise en œuvre et du suivi des produits du projet, en étroite coordination avec les chefs d'équipe des thèmes suivants : Gouvernance démocratique et État de droit, Réduction de la pauvreté, Réduction de la vulnérabilité et Renforcement de la résilience. Il/elle sera responsable de l'élaboration de plans de travail et de rapports trimestriels et annuels, et examinera et commentera les rapports techniques soumis par le personnel technique, les consultants et les ONG/OCB. Il/elle participera aux panels et comités d'évaluation des offres pour l'achat de biens et services, en assurant la conformité de la documentation avec les spécifications techniques et les objectifs du projet. Il/elle supervisera et évaluera le travail des consultants, assurera la coordination des activités et gèrera les procédures techniques, logistiques et administratives en vue d'assurer la réalisation des produits du projet. Il/elle supervisera la formulation des termes de référence pour établir les contrats avec les personnes physiques et/ou les OCB/ONG ou les entités du secteur privé engagées au titre du projet et préparera les spécifications techniques des biens et services à acquérir.

L'Associé au projet fera rapport au Chef de projet. Son rôle consiste à fournir un soutien analytique à la planification et la mise en œuvre des projets ainsi qu'un appui en matière de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports avec le concours des fonctionnaires techniques et des fonctionnaires chargés du suivi. Il devra participer à l'administration du projet et à son déploiement conformément aux processus et procédures du programme ATLAS, en appliquant les principes de la gestion axée sur les résultats aux réalisations du projet. Il prendra part à la gestion du savoir et à la coordination des partenariats conformément aux directives. Ses fonctions impliquent également la fourniture d'un appui administratif et logistique efficace, la planification du calendrier des réunions et la rédaction de leurs procès-verbaux provisoires. Son assistance sera requise dans les tâches de gestion financière et les processus d'approvisionnement des projets ainsi que pour la préparation des rapports de projet, la gestion des données et des documents et la diffusion des produits axés sur le savoir.

Conseillère en égalité des sexes : Une conseillère principale en égalité des sexes, soutenue par les points focaux genre désignés de chaque Unité de programmation, sera responsable pour fournir des conseils techniques, des outils, des

formations et des directives afin de veiller à ce que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes soient intégrées tout au long du cycle du projet et que les résultats en matière d'égalité des sexes soient surveillés et évalués en conséquence.

Spécialiste du suivi : il/elle sera également responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de suivi et d'évaluation du projet, en garantissant la qualité des indicateurs de performance et leur collecte en temps opportun (voir la description détaillée des responsabilités à la section VI).

Responsable de la communication : il/elle sera chargé(e) de l'élaboration et de la diffusion de la stratégie de communication du projet via les médias sociaux et dans les organes de médias audiovisuels et écrits. Il lui incombera d'assurer la visibilité du projet auprès des parties prenantes locales et nationales, auprès du bureau du PNUD en Haïti et auprès du Siège de l'organisation. Il/elle devra appuyer la systématisation et la saisie des connaissances tout au long du projet, en collaboration avec le personnel technique concerné.

b. Équipe technique

Les **Coordonnateurs de zone** seront responsables de la coordination des activités de projet en matière de gouvernance, d'aide d'urgence aux moyens de subsistance et de soutien à la diversification des moyens de subsistance dans les trois départements concernés. Ils seront déployés sur le terrain, serviront d'interface entre les représentants du Département et de la commune et assureront le suivi des activités de certains spécialistes techniques. Les Coordonnateurs de zone fourniront également des conseils techniques, des services de mentorat et des informations à leurs homologues au niveau communal, départemental et national, selon les besoins.

Spécialistes techniques : il est recommandé que le projet comporte les postes techniques suivants, conformément aux activités et ressources mobilisées : Spécialiste en gouvernance locale ; Coordonnateur d'activités de relèvement ; Spécialiste en gestion des risques et désastres ; Spécialiste en relèvement économique ; Spécialiste en protection de l'environnement ; Coordonnateur en gestion des débris ligneux/déchets ; Spécialiste en Agroforesterie.

Des **experts techniques nationaux et internationaux** seront recrutés à court terme, en fonction des besoins, pour exécuter des tâches spécifiques liées à la gouvernance, à la réduction des risques de catastrophe, aux emplois d'urgence, à la protection de l'environnement ou à la revitalisation des moyens de subsistance, entre autres domaines. Les consultants seront sélectionnés sur la base de termes de référence spécifiquement élaborés en concertation avec les parties prenantes concernées. Les consultants peuvent être choisis dans les listes d'experts du PNUD ou au terme d'une procédure d'appel d'offres, selon le cas.

III. CADRE GENERAL DE SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

1. Modalités de suivi

En accord avec les règles et procédures du Guide de l'utilisateur du PNUD, le projet devra être suivi selon les modalités suivantes :

a. Rapports obligatoires soumis par le/la Chef de projet

- i. Un rapport annuel élaboré sur la base d'une revue annuelle permettra d'enregistrer les progrès du projet en vue de la réalisation des résultats attendus. Cette revue s'effectuera selon les critères et les méthodes de qualité prévue dans le format de Gestion de la Qualité ci-dessous.

b. Outils de suivi à disposition du/de la Chef de projet

- i. Un Journal des Problèmes devra être élaboré et mis à jour par le/la Chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes éventuels, ou de toute action de contrôle du changement;
- ii. Sur la base de l'analyse de risque initiale un journal des risques devra être élaboré et mis à jour régulièrement suite à la revue de l'environnement externe dont certains changements pourraient affecter la mise en œuvre du projet.
- iii. Un Journal des enseignements tirés devra aussi être élaboré et mis à jour régulièrement en vue d'assurer un apprentissage continu et d'encourager les adaptations nécessaires au sein du projet, et afin de faciliter l'élaboration du rapport des Enseignements tirés en fin de projet.

c. Suivi effectué par l'Assurance du projet

- i. Les journaux des risques et problèmes devront être mis à jour dans Atlas par l'Assurance du projet sur une base annuelle
- ii. Les informations contenues dans le rapport soumis par le Chef de projet devront être saisies dans Atlas au moins à la fin de chaque année
- iii. Sur la base des informations saisies dans Atlas, un rapport sera présenté au Comité du projet par l'Assurance du projet.
- iv. Le Plan de suivi devra être mis à jour régulièrement dans Atlas afin d'enregistrer les actions de suivi majeures.

2. Evaluation

Une évaluation finale sera conduite à la fin du projet Post-Catastrophe (Décembre 2019) pour évaluer les résultats obtenus dans le cadre du projet.

ANNEXE 1 – JOURNAL DES RISQUES

#	Description	Catégorie du risque	Impact & Probabilité	Actions proposées/ Solution de gestion	Auteur	Date d'identification	Propriétaire	Statut	Dernière mise à jour
1	Manque de coordination avec les différents acteurs impliqués dans le processus	Stratégique	Duplication des efforts et manque de clarté entre les différents acteurs impliqués dans le processus P= 1 I = 1	Partager les informations du projet pendant les réunions du Comité Intersectoriel pour favoriser la coordination du travail avec les autres Agences.	Chef de Projet	Mai 2017	Officier de S&E	En diminution	Février 2018
2	Manque de participation par les micro entrepreneurs dans les activités proposées	Opérationnel	Faible impact pour le relèvement économique du territoire P= 2 I = 3	Du début de projet, une présentation aux bénéficiaires, des activités du projet et signature d'un document d'engagement par chaque microentrepreneur	Chef de Projet	Mai 2017	Officier de S&E	En diminution	Février 2018
3	Manque de soutien politique en raison de changements imprévus dans les priorités du gouvernement	Politique	Faible impact des activités pour le relèvement économique du Département et pour la réduction des risques de violence dans les Communes impliquées P= 3 I = 3	Assurer un soutien du Ministère du Commerce en l'impliquant pendant la phase de planification et de mise en œuvre Réunions périodiques avec les Autorités locales pour communiquer l'état d'avancement du projet	Chef de Projet	Mai 2017	Officier de S&E	Stable	Février 2018

ANNEXE 2 - PLAN D'ACHATS

Data to be provided/completed by Programme/Project													
#	Project name	Project ID	Type of supply	High level categorization	Description of goods, services or works	Unit of Measure	Quantity /Duration	Estimated unit Price in USD	Estimated Total Price in USD	Available budget in USD	Estimated completion of Activity	Responsible authorities	Comments
1	Projet de relèvement post catastrophe	99905	Goods		Achat de lampadaires solaires pour réduire les risques de violence dans les quartiers précaires réputés pour les cas de violence et de viol	#	4	1.538,00	6.152,00	6.152,00	End of May	Project manager	

ANNEXE 3 – PLAN DE COMMUNICATION

Nom du projet : Projet de relèvement post catastrophe Project ID : 00099905 Unité : Réduction de la Pauvreté								
TENDANCE/PERCEPTION		STRATEGIE A ADOPTER		CIBLES	INDICATEURS	RESPONSABLES	CADRECHRONOLOGIQUE Année 1	BUDGET PREVISIONNEL
ACTUELLE	SOUHAITEE	ACTIVITES PREVUES	CANAL					
Importance relativement faible des programmes d'appui à l'entrepreneuriat en particulier pour les femmes	Les micro entrepreneurs, en particulier les femmes, sont considérés comme moteurs pour le relèvement d'un territoire touché par une catastrophe avec l'appui des autorités locales	Cf. Unité communication	Cf. Unité Communication	Population + bailleurs + Gouvernementaux	Niveau de perception des communautés ciblées des programmes d'appui aux microentreprises dans un contexte post-urgence (Niveau 1 à 5)	Equipe du projet + unité communication	X	DSA pour visiter sur le terrain par la personne de l'Unité communication du PNUD en charge de l'élaboration du matériel de communication (notes, photos, vidéos) : 1.000,00
Faible perception au niveau territorial du lien entre le relèvement économique et la réduction des risques/leadership des femmes	Les autorités locales, les représentants des Organisations Communautaires de Base (OCB) et les micro entrepreneurs/s sont sensibilisés à l'importance de vivre dans un environnement sûr et à l'existence d'un mécanisme de réponse en cas de violence.	Cf. Unité communication	Cf. Unité Communication	Population + bailleurs + Gouvernementaux	Population en connaissance de la plateforme existante au niveau territorial pour la réponse en cas de violence	Equipe du projet + unité communication	X	

ANNEXE 4 – MATRICE DE SUIVI DU PROJET

Résultats escomptés	Indicateurs	Suivi et évaluation avec méthodes de collecte de données	Calendrier et fréquence	Responsabilités	Moyens de vérification : source et type de données	Ressources	Risques
Produit 3 : Les moyens d'existence durables et la protection de l'environnement sont favorisés, améliorant la résilience des communautés, et en particulier des femmes et d'autres groupes défavorisés, aux risques liés à l'économie, au climat et aux catastrophes.	<p>3.1. Nombre de lampadaires solaires installés dans les zones à risque identifiés par les femmes et les jeunes afin de créer un environnement sécurisé et réduire la violence dans les communautés sensibles</p> <p>3.2. Nombre de femmes ou de jeunes touchés par des traumatismes causés par la crise et la violence ayant reçu un appui adapté et personnalisé dans le cadre du projet</p> <p>3.3. Nombre de microentrepreneurs, en particulier les femmes et les personnes touchées par les traumatismes causés par la crise et la violence soutenus pour développer et renforcer leur activité économique et leurs moyens de subsistance</p>	Recensement des bénéficiaires	À la fin du projet	Chef de projet	Rapports	Mobilisateurs communautaire	Restrictions de mouvement...

ANNEXE 5 – LISTE DE CONTROLE REVISEE POUR L'APPLICATION DU MARQUEUR DU GENRE DU PNUD: MISE EN ŒUVRE / CLOTURE DU PROJET

Critères	✓	Valeur du Point	Points Totaux	Preuves / Observations
1. Dépenses	X	3		
		2		
		1	3	
		0		
2. Expertise en ES	X	1		
	X	1	3	
	X	1		
3. Résultats		0		
	X	1	3	

⁶ Pour une description complète des quatre dimensions de résultats pour l'égalité des sexes et des exemples, voir la Tipsheet # 1 : Résultats pour l'égalité des sexes.

4. Réduction de la discrimination dans les croyances, les perceptions et les normes sociales sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons.					
Il existe des preuves solides pour démontrer les résultats de l'égalité des sexes obtenus dans le cadre de cet extrait (les indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs pour cet extrait démontrant le changement).	X	1			
La portée des résultats en matière d'égalité des sexes pour cet extrait est significative. Par exemple :	X	1	<ul style="list-style-type: none"> • Un grand nombre de femmes et/ou d'hommes bénéficient des résultats ; • Une proportion égale des femmes et des hommes bénéficient des résultats ; • Une amélioration significative de la politique ou de la capacité institutionnelle en matière d'égalité des sexes a été atteinte. 		
Les résultats d'égalité des sexes n'ont pas été atteints pour cet extrait.		0			
TOTAL VALEUR DE POINTS					
NOTE DE MARQUER DU GENRE					
9+ points = GEN 3					
6 - 9 points = GEN 2					
3 - 6 points = GEN 1					
0 - 3 points = GEN 0					
9					
GEN 2					



Feuille de route

Visas pour la signature des accords, rapports, plans de travail et révisions budgétaires,
ckliste pour la fermeture des projets

Date : 22 mars 2018

Titre du Document :	Plan de Travail
No et Titre de l'Award:	99905
No et Titre du Projet :	105326/ Long Term Recovery

	Prénom et Nom	Fonction	Visa
PROJET	Nicoletta Ghisu	Coordonatrice de Projet	<i>[Signature]</i>
	Marie Maunia Joseph	Assistante au Projet	<i>[Signature]</i>
PROGRAMME	Sekou Bangoura	Chef Unité	<i>[Signature]</i>
	Sherbie Severe	Assistante ai au Programme	<i>[Signature]</i>
MSU	<i>Léopold Fiala Junior</i>	<i>MSE Analyst</i>	<i>[Signature] 28/03/18</i>
FINANCES <i>(seulement pour les rapports financiers)</i>			
MANAGEMENT	Martine Therer	Directrice Programme	
Commentaires :			